

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Band: 5 (1998)
Heft: 3

Artikel: Une sociabilité mondaine : les debuts du velocipede et du tennis en France
Autor: De Saint Martin, Monique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-16019>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE SOCIABILITE MONDAINE

LES DEBUTS DU VELOCPEDE ET DU TENNIS EN FRANCE

MONIQUE DE SAINT MARTIN

Dans les années 1880–1890, alors que se consolide la III^e République, les activités sportives sont à Paris en pleine effervescence et attirent la haute société, notamment les aristocrates. Tenus à l'écart de la politique, des affaires et de la haute administration, déçus dans leurs illusions de retrouver le pouvoir, ces derniers sont à la recherche de nouveaux investissements et s'intéressent volontiers à ces activités qui leur permettent de manifester le goût de l'extraordinaire, de la prouesse, de se sentir au-dessus de la mêlée en même temps que d'accomplir des actes gratuits. L'éventail des pratiques sportives qui s'offre aux aristocrates s'élargit rapidement; ils continuent en effet de pratiquer l'escrime, la chasse à courre ou l'équitation et dans le même temps manifestent leur intérêt pour les nouvelles pratiques, telles le vélo, le lawn-tennis, le polo, le golf qui apparaissent alors en France. Les descendants de la noblesse contribuent à lancer ces activités, à les organiser, et à les propager mais les abandonnent ensuite et d'autant plus rapidement qu'elles se professionnalisent plus tôt ou qu'elles se diffusent plus rapidement dans tous les groupes sociaux. Par contre, plus les activités «sportives» sont associées à des activités mondaines ou à des activités de bienfaisance, plus elles ont de chances de retenir les aristocrates qui trouvent là une occasion de se retrouver en bonne compagnie, de nouer ou de développer des relations, et parfois de faire des investissements diversifiés.

C'est ainsi que leur intérêt pour le vélo sera de courte durée alors que le lawn-tennis puis le tennis compteront longtemps parmi leurs passe-temps et leurs délassements favoris.

LES MODES DU VELOCPEDE

Le vélocipède est l'objet de modes éphémères dans la haute société, d'engouement et de frénésie en certains cas, de rejet et d'irritation en d'autres. S'il séduit rapidement nombre d'aristocrates, c'est sans doute pour une part parce qu'il présente des analogies avec le cheval, – «il roule aussi vite que trotte un ■ 45

cheval», écrit Charles-Louis Baudry de Saunier,¹ et il en est un substitut mécanique; on peut «monter» un vélo comme on monte un cheval.

Trois moments de mode du vélo se succèdent,² sous la Restauration d'abord, avec l'invention du vélocipède par le baron de Drais (1818–1820), et la mode de la draisienne dans les milieux dandys, sous le Second Empire ensuite, avec la découverte de la pédale, le début de la vélocipédie (1861–1870), et enfin sous la IIIe République, avec l'invention proprement dite de la bicyclette, et ce que Philippe Gaboriau appelle «la grande mode bourgeoise de la petite reine» (1880–1903).

Les aristocrates contribuent au lancement de ces modes, et parfois même se risquent dans les courses. On raconte que l'exemple de la pratique du vélo avait été donné à l'aristocratie, dans les jardins des Tuileries et dans le parc de Compiègne, par le fils de Napoléon III, alors âgé de 13 ans. Et, le prince de Sagan, après les mardis de la Comédie française, les samedis de l'Opéra comique, contribue à lancer la mode de la bicyclette.³ Quant à Frédéric de Civry, qui est né à Paris et qui apprit en Angleterre où il fit ses études «l'art de monter en vélocipède»,⁴ il est en 1881 le premier champion de France de vélo.

Quelques aristocrates deviennent des entraîneurs ou des organisateurs. Dans les années 1890, le vélo, c'est en effet avant tout des courses sur route (Bordeaux–Paris, Paris–Roubaix, Paris–Brest–Paris) et des courses sur piste avec leurs entraîneurs qui sont parfois issus de la noblesse comme Frédéric de Civry ou René de Knyff, et auxquelles assiste la haute société parisienne. D'autres fondent ou organisent des clubs. L'Omnium est fondé à Paris en 1890 à l'initiative du prince de Sagan et présidé par le duc d'Uzès. A Lyon qui compte en 1895 une vingtaine de sociétés vélocipédiques, seul l'Omnium lyonnais recrute dans les classes aisées et parmi les étudiants.

Mais l'engouement des aristocrates est de fait plus fort pour regarder les courses sur piste que pour y participer. Lors des premières courses de vélos, quelques-uns utilisent des pseudonymes au moment de s'engager afin d'éviter les railleries. Il était en effet possible de s'inscrire sous un nom d'emprunt ou sous le couvert d'initiales;⁵ la pratique du vélo ne semble acceptable que pour les plus jeunes⁶ et les femmes sont peu nombreuses. Surtout, l'investissement pour le vélo est de courte durée.

Dès la fin du XIXe siècle, le vélo se diffuse assez largement et l'industrie du vélo se développe; on compte en France 200'000 bicyclettes dont 25'000 à Paris. Le journal *Le Vélo* atteint les 80'000 exemplaires en 1895 et son concurrent *L'Auto-vélo* tire à 50'000 exemplaires. Et le premier Tour de France en 1903 consacre le cyclisme, sport français et populaire par excellence.

Le cyclisme fait partie avec la boxe et le football des premiers sports entrant dans la logique professionnelle. Des organisations professionnelles fortes se

constituent assez rapidement. Ainsi, l'Union vélocipédique de France, constituée de plusieurs grands clubs de cyclisme, tente de coordonner dès 1881 l'activité cycliste et d'imposer son autorité en matière de courses cyclistes. Le championnat de France de cyclisme se renforce en 1884 avec des sélections régionales: championnats préalables du Nord, du Midi, de l'Est et de l'Ouest ce qui suppose des épreuves coordonnées entre elles. Cependant, souligne Georges Vigarello, l'unité n'est pas acquise tout de suite: une Alliance vélocipédique de France, d'origine plus populaire, rappelant la diffusion de la bicyclette et la démocratisation de la pratique, conteste, en 1885, l'hégémonie de l'Union. Quelques revues se plaignent aussi, dans les années 1880, du manque d'entente qui existe entre les véloci-clubs. La revue *Sport vélocipédique* tente au même moment l'amorce d'un calendrier national global des courses et propose aux différentes sociétés de publier dans le journal la date de leurs courses, afin de permettre, le cas échéant, aux autres sociétés d'adopter une autre date. En 1890 l'Union vélocipédique parvient à établir un calendrier unifié.⁷ Les primes accordées aux coureurs et les contrats croissent régulièrement et les organisateurs de courses entrent dans la surenchère pour offrir de meilleures primes que leurs concurrents et pour que les meilleurs coureurs acceptent de concourir.⁸

Les aristocrates abandonnent rapidement le cyclisme qui devient d'une part un sport professionnel et d'autre part une activité qui compte un grand nombre de pratiquants. Dans les années 1890–1900, on ne compte plus d'aristocrates parmi les champions, les entraîneurs ou les organisateurs de courses de vélos. Le cyclisme s'est en effet constitué rapidement en sport professionnel et est entré beaucoup plus tôt que d'autres pratiques dans la modernité sportive, en s'éloignant rapidement d'avec une société «d'honneur» basée sur la provocation et le défi.⁹ Des aristocrates pourront continuer de le pratiquer à titre individuel ou avec des proches mais l'engouement collectif a cessé. Nombreux sont alors ceux qui centrent leurs intérêts sur un nouvel objet: l'automobile qui détrône la bicyclette.

Charles-Louis Baudry de Saunier fournit une illustration de ce processus. Après avoir consacré de nombreux ouvrages au cyclisme, il abandonne vers 1897 la bicyclette pour l'automobile, et produit de nombreux guides de conduite automobile, des ouvrages de vulgarisation et devient le rédacteur de la *Revue du Touring club de France*. Les aristocrates sont parmi les premiers pilotes des courses automobiles, président les clubs, organisent des randonnées mondaines.¹⁰ Ils délaisseront assez rapidement les courses automobiles, moins vite que le vélo mais un peu de la même façon et pour les mêmes raisons. On ne retracera pas ici cette histoire car son développement présente de nombreux points communs avec celle de l'introduction du ■ 47

vélo. Par contre, le tennis suit une logique différente, tarde beaucoup plus longtemps à se professionnaliser et à se diffuser dans les différents groupes sociaux; il retient aussi plus longtemps les aristocrates.

LE TENNIS, UN PASSE-TEMPS AGREABLE DANS LA HAUTE SOCIETE

Introduit vers 1870–1880 en France par des joueurs anglais issus de familles aristocratiques ou bourgeoises qui venaient en villégiature sur les côtes françaises (à Dieppe, Etretat, Dinard, Biarritz, Cannes, Nice et Menton) mais également dans les grandes villes, par exemple à Lyon ou à Bordeaux où ils se rendaient pour faire des affaires, le lawn-tennis séduit rapidement les membres de la noblesse et de la bourgeoisie, en grande partie parce qu'il ne nécessite pas de grands investissements physiques et parce qu'il propose des occasions de sociabilité.¹¹ A la différence du vélo qui était pratiqué presque exclusivement par les hommes, le tennis est pratiqué par les hommes et par les femmes de la bonne société; cependant ces dernières sont moins nombreuses que les hommes à jouer au tennis et participent beaucoup moins souvent aux premiers tournois.¹² Les aristocrates peuvent pratiquer le tennis dans les parcs de châteaux ou les propriétés privées, dans des grands hôtels et surtout dans les clubs fondés dans les grandes villes et dans les stations balnéaires, parfois dans des lieux improvisés, sur la plage par exemple. Il était d'ailleurs de bon ton dans les familles de l'aristocratie à la fin du XIXe siècle d'avoir dans ses bagages la malle du major Wingfield qui contenait quatre raquettes, une douzaine de balles, un filet et la règle du jeu.¹³

A cette même époque, «il n'est pas un châtelain dans le mouvement qui ne possède dans son parc un ou deux courts destinés à ses invités, tous fervents de la raquette».¹⁴ Dans les châteaux et propriétés particulières, les parties de tennis étaient le plus souvent organisées sur invitations; pour celles-ci, le rang social était déterminant, l'habileté au jeu était secondaire, notent Martine Reneaud et Françoise Rollan.¹⁵ Ce qui comptait pour être admis à jouer, c'était en effet la densité et la qualité du réseau de relations sociales que chacun pouvait mobiliser ou dans lequel il se trouvait inséré. Les forces des deux joueurs peuvent alors être très inégales comme dans la partie de tennis décrite par Guy de Maupassant dans son roman *Fort comme la mort* et qui est disputée par Olivier Bertin, un joueur maîtrisant bien son jeu, amant de la comtesse de Guilleroy, invité au château, et par Annette de Guilleroy, la fille du comte et de la comtesse de Guilleroy, novice dans le jeu. Ce qui importe

48 ■ en effet au joueur le plus fort, ce n'est pas de gagner, mais de rendre la partie

agréable à l'autre en sachant lui offrir des occasions de réussir des coups, souligne Anne-Marie Waser.¹⁶

Des courts de tennis sont également aménagés dans les grands hôtels, par exemple à l'hôtel Beau Site de Cannes, sur la proposition des frères Renshaw, plusieurs fois vainqueurs du tournoi de Wimbledon, et ces hôtels organisent leurs propres tournois.

Ce sont cependant les clubs qui contribuent le plus rapidement à faire connaître le tennis parmi les aristocrates et les grands bourgeois et qui ont le plus fort pouvoir d'attraction. De façon générale, les activités mondaines dominent dans les clubs et le tennis permet aux bourgeois et aux aristocrates de se retrouver entre eux. Fondés sur la cooptation et l'exclusion, les clubs peuvent mettre en scène des événements auxquels un grand nombre de ceux qui font partie de la haute société croient important de participer et d'être vus. Ne pas se montrer là, c'est un peu s'exposer à être aux marges de la bonne société. Dans les clubs, les parties de tennis et les tournois sont suivis de soirées, de dîners, de bals et de fêtes auxquels participent les membres de la haute société.

Les clubs de tennis se multiplient dans les stations balnéaires, thermales ou de villégiature. Le Havre Athlétique Club, club omnisports fondé en 1872, qui développe le tennis quelque temps après sa fondation, et le Tennis-Club de Dinard, fondé en 1878, comptent parmi les premiers clubs sportifs proposant à leurs adhérents de jouer au tennis. A Paris, la Société sportive de l'île de Puteaux propose en 1886 le premier court de tennis sur asphalte de la région parisienne; cette même année, le club enregistra 200 adhésions. Ce club, le plus en vogue à Paris, et le plus aristocratique connaît un succès très rapide; en 1900, il comptait 1200 adhérents et 13 courts. Tous les membres ne sont pas joueurs; nombreux sont ceux qui viennent regarder jouer ou prendre le thé. En 1898, sur 800 membres inscrits dans ce club, seuls 300 sont joueurs. Moins aristocratique et moins mondain que la Société sportive de l'île de Puteaux, le Racing club de France, créé en 1882, attire alors moins de membres que la Société sportive de l'île de Puteaux et se développe moins rapidement. Il propose en 1887 deux courts en gazon sur la pelouse de la Croix-Catelan et organise en 1889 le premier championnat international de tennis en France. En 1898, le Racing compte sept courts et plus de 200 joueurs de tennis.¹⁷ Au Stade Français, autre grand club omnisports fondé à Paris en 1883, le tennis sera également introduit. Les clubs se développent aussi dans les grandes villes de province et d'autant plus facilement qu'il existe une bourgeoisie ou une aristocratie ayant des liens privilégiés avec l'Angleterre. Ce fut le cas, notamment à Bordeaux, et aussi à Lyon.

Alors que la presse sportive de l'époque ne fournit guère d'informations sur les premières rencontres ou les premiers tournois de tennis organisés dans les

clubs, *La vie au grand air*, revue bimensuelle s'adressant aux aristocrates et aux bourgeois, publie de courts articles évoquant l'atmosphère des premiers clubs de tennis, les activités qui s'y déroulent, les participants, l'élégance des tenues vestimentaires, la courtoisie des échanges, mais ne parle guère du jeu lui-même. Le tennis, souligne Anne-Marie Waser, y est présenté comme une distraction, un jeu qui permet de disputer des parties de double «fort amusantes» et comme une activité qui fournit l'occasion de mondantités. Dans la chronique mondaine qu'elle tient dans cette revue, la comtesse de Sesmaisons note qu'«il règne à Puteaux une simplicité relative de bon ton qui ne fait qu'accentuer la très agréable impression de <bonne compagnie> qu'on y éprouve».¹⁸ Au cercle de l'île de Puteaux, «au coucher du soleil, l'activité sportive se ralentit, et les joueurs satisfaits se rassemblent autour de petites tables à thé. On danse les mercredis, en juin, par les nuits claires et scintillantes. Le chalet est converti en salle de bal [...]. D'ailleurs, où trouver meilleure compagnie, air plus embaumé, nuits plus exquises, cotillons plus gais? Ils sont menés par la ravissante présidente de l'île, la vicomtesse de Janzé, et le comte Tristan de Gamedo. Des soupers sont servis par petites tables [...]. Le bac ne cesse de passer d'une rive à l'autre et d'amener dans cette petite île aristocratique, l'élite de la société parisienne.»¹⁹ C'est qu'à Puteaux, comme au Polo de Bagatelle, les gens de la bonne société «s'amuse entre eux». Les clubs de tennis sont l'occasion de rencontres mondaines, et offrent de nouveaux lieux de sociabilité. Des saisons de tennis se créent qui suivent les habitudes des gens de la bonne société, saison d'hiver sur la côte d'Azur et à Paris, saison d'été sur les plages et dans les villes d'eaux.

Les aristocrates qui avaient été des joueurs de paume et qui font souvent alors partie de plusieurs clubs, sont parmi les premiers à jouer au tennis, à regarder jouer et aussi à organiser les clubs, contribuant parfois directement à promouvoir le tennis et à encourager l'adoption de règles sportives. Ainsi, le vicomte Léon de Janzé est le premier président de la Société sportive de l'île de Puteaux, le baron de Carayon-Latour est le premier vice-président et, parmi les membres, on trouve le duc d'Uzès, le comte de Chasseloup-Laubat, le comte Jacques de Pourtalès, plus tard, le baron de Coubertin; le vicomte de Janzé crée avec quelques joueurs français et anglais le Lawn-Tennis de Dieppe en 1888. Léon de Janzé et Jacques de Pourtalès organisent en 1891 les premiers championnats interscolaires de tennis et en 1900 avec le concours de l'Union des Sociétés Françaises de Sport Athlétique un tournoi international dans le cadre de l'Exposition universelle qui connaît un certain succès puisque 200 joueurs y participent. Plusieurs aristocrates, Philippe du Vivier, Albert de Luze, C. de Pelleport-Burette, de Trincaud-Latour participent à la fondation de la Société Athlétique de la Villa Primrose à Bordeaux en 1897 qui constitue un «cercle

50 ■ mondain et un peu snob» selon l'expression de Daniel Lawton, fils du pre-

mier président du club. Ce club réunit les membres des grandes familles bordelaises, de la bourgeoisie le plus souvent mais aussi de l'aristocratie, apparentées et issues soit du négoce du vin, soit du négoce portuaire, soit de la banque.²⁰ Et Philippe du Vivier, membre de ce club, est aussi président de l'Union Club bordelais; Albert de Luze est président du comité régional de lawn-tennis de la côte d'argent pendant les années 1920.

Si le tennis intéresse et occupe tant les aristocrates, c'est peut-être qu'au tennis, un peu comme en escrime, les partenaires s'accordent sur la manière d'échanger, se reconnaissent le droit de jouer ensemble ou plutôt, comme le souligne Anne-Marie Waser, se jugent dignes d'être partenaires de l'échange.²¹ L'objectif du jeu n'est pas alors de démontrer sa compétence technique, ni même de s'imposer, les joueurs ne pensent d'ailleurs pas toujours à compter des points. Le tennis, à ses débuts, fait appel tout à la fois aux valeurs chevaleresques et aux valeurs mondaines; il constitue «un sport où l'on voulait avoir l'élégance de ne point paraître produire aucun effort brutal».²²

A la différence du vélo ou même de l'auto, le tennis ne se diffuse guère en dehors de l'aristocratie ou de la bourgeoisie jusqu'à la guerre de 1914 et les promoteurs d'un tennis sportif se heurtent à de nombreuses difficultés; les dirigeants anglais de la *Lawn Tennis Association* ne parviennent pas à homogénéiser le jeu en France. Les règles du jeu, les dimensions des terrains, la hauteur du filet et la manière de compter les points varient selon les clubs et selon les joueurs et l'absence de règles précises constituait même, selon Georges de Saint-Clair, un des plus grands charmes du tennis pour un grand nombre de ceux qui s'y adonnaient. Des tentatives sont faites, à partir de 1910 environ, pour unifier la pratique: des promoteurs mettent en place des épreuves nationales organisées par les clubs de différentes régions et un tournoi international (les championnats du monde sur terre battue lancés en 1912) qui connaissent assez rapidement du succès.

Indice du souci de constituer une activité sportive un peu à part qui ne soit ni un jeu mondain, ni un sport professionnel sur le modèle du vélo, ce sont au départ des tournois, mot d'origine chevaleresque, plutôt que des championnats, qui sont proposés aux joueurs de tennis. Selon la même logique, plusieurs clubs tentent de participer à l'élaboration d'une politique sportive sans cependant renoncer à l'excellence sociale, à la cooptation des membres et aux soirées ou aux dîners. La championne Suzanne Lenglen elle-même, dans un article où elle commente la performance de Samazeuilh dans le championnat simple hommes de France en 1921, s'entoure de précautions avant de parler de «sport» à propos du tennis: «Actuellement tout le monde reconnaît que le lawn-tennis est non seulement un passe-temps très agréable, mais aussi un sport qui, tout en gardant son côté gracieux et attrayant, allie néanmoins la vigueur à la rapi- ■ 51

dité d'exécution, à l'adresse.»²³ Parmi les initiatives prises pour organiser et faire connaître le tennis et ses règles, on retiendra la création de la revue *Tennis*, organe du lawn-tennis en France, en 1910, qui était destinée à informer les membres et dirigeants des clubs des actions de la Commission de tennis, ainsi que la constitution en 1920 de la Fédération française de tennis, organisation autonome mais membre de la Fédération internationale de tennis, et qui n'a guère de pouvoir sur les clubs durant les 50 premières années de son existence.²⁴ Ainsi, la pratique du tennis, à la différence du cyclisme, tarde quelque peu à s'organiser au niveau national et surtout à affirmer la dimension sportive.

L'unification et la codification du tennis se réalisent cependant peu à peu, beaucoup plus lentement d'ailleurs que dans le cas de la plupart des sports. Les aristocrates sont de moins en moins nombreux parmi les promoteurs et les organisateurs des tournois; peu nombreux parmi les champions de la fin du XIXe siècle ou du début du XXe siècle, ils ne figurent plus du tout parmi les champions à partir des années 1930. Et le tennis, après avoir été surtout une pratique d'agrément, un passe-temps, tend peu à peu à devenir une pratique sportive reconnue comme telle et admise dans l'espace des sports, ce qui n'interdit pas que coexistent ou voisinent dans le même temps des formes de jeu très différentes.

DECLIN DE LA SOCIABILITE MONDAINE ET PROFESSIONNALISATION

Si les aristocrates se sont intéressés aux nouvelles pratiques sportives à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, ils ne s'y sont pourtant pas tous intéressés. La plupart de ceux qui ont participé activement à l'introduction du vélo puis du tennis et à leur organisation étaient issus de familles de la noblesse récente; ils étaient soit d'anciens officiers, soit membres de la nouvelle aristocratie industrielle, négociante ou financière et avaient des liens avec l'Angleterre où ils avaient parfois séjourné. Les aristocrates n'ont pas non plus manifesté cet intérêt de la même façon en tous les lieux. Ainsi, à la Société sportive de l'île de Puteaux et dans une moindre mesure à la Villa Primrose à Bordeaux, sans doute aussi dans certains clubs de stations balnéaires dont l'histoire reste à faire, c'est-à-dire en des villes ou en des lieux où ils se trouvaient en nombre relativement important, ils ont été plus actifs que dans des villes ou des lieux où ils étaient peu nombreux, à Lyon par exemple où ils ne semblent pas avoir joué de rôle important dans le processus d'introduction ou d'organisation du tennis.

52 ■ Les aristocrates se détournent assez vite, on l'a vu, du vélo rapidement devenu

populaire et professionnel, tandis qu'ils investissent beaucoup plus durablement dans le tennis dont le recrutement commence à s'élargir aux différentes élites après la guerre de 1914–18. Il faudra attendre les années 1930 pour que le tennis devienne un sport avec des règles précises, unifiées, et les années 1970 pour assister à l'explosion puis à la généralisation et à l'uniformisation du tennis. Avec la constitution graduelle du tennis en sport, le déclin progressif des formes les plus mondaines de sociabilité dans les clubs de tennis, les aristocrates qui avaient joué le rôle de découvreurs, de médiateurs et d'organiseurs, se détournent du travail d'organisation du tennis auquel ils continuent cependant de jouer soit dans leurs propriétés, soit dans les clubs les plus sélectifs et protégés.

Alors qu'ils ont souvent été des «hommes et des femmes de sport» mondains, parfois des médiateurs et des organisateurs actifs, les aristocrates ne seront qu'exceptionnellement des sportifs professionnels ou des champions et abandonnent les tâches d'organisation et de promotion lorsque les sports deviennent professionnels. Ils ne cherchent pas en effet à tirer tous les profits, professionnels en particulier, des investissements qu'ils ont consentis pour introduire et développer les pratiques sportives et renoncent en quelque sorte à s'imposer les efforts qui leur permettraient d'accumuler les ressources et les compétences spécifiques nécessaires à la réussite dans l'espace sportif; ils s'arrêtent au début du chemin sur la voie qui aurait pu leur permettre d'assurer la reconversion de leurs ressources sociales et symboliques en ressources professionnelles et sportives.

Notes

- 1 Charles-Louis Baudry de Saunier, C. Dollfus et E. de Geoffroy, *Histoire de la locomotion terrestre*, Paris 1942, 163.
- 2 Philippe Gaboriau, *Le Tour de France et le vélo*, Paris 1995.
- 3 Emilien Carassus, *Le snobisme et les lettres françaises de Paul Bourget à Marcel Proust 1884–1914*, Paris 1966, 238.
- 4 Baron de Vaux, *Les hommes de sport*, Préface par Alexandre Dumas fils, C. Marpon et E. Flammarion s. d., 120.
- 5 Pierre Chany, *La fabuleuse histoire du cyclisme*, Paris 1975, 89.
- 6 Catherine Pellissier, «Les pratiques sportives des élites lyonnaises au XIXe siècle», in *Jeux et sports dans l'histoire, tome 2: Pratiques sportives. Actes du 116e Congrès national des sociétés savantes, Chambéry, 1991*, Paris 1992.
- 7 Georges Vigarello, «Le temps du sport», in Alain Corbin, *L'avènement des loisirs 1850–1960*, Paris 1995, 193–221.
- 8 Anne-Marie Waser, Bernard Allain, *Pratiques, spectacles et professionnalisation des sports. Rapport de recherche pour le CNRS/GDR 1094*, Paris, déc. 1996.
- 9 Guy Laurans, «Qu'est-ce qu'un champion? La compétition sportive en Languedoc au début du siècle», *Annales* 45 (1990), 1047–1070.

- 10 Monique de Saint Martin, «La noblesse et les <sports> nobles», *Actes de la recherche en sciences sociales* 80 (1989), 26–27; *L'espace de la noblesse*, Paris 1993, 144–162.
- 11 Anne-Marie Waser, *Sociologie du tennis. Genèse d'une crise (1960–1990)*, Paris 1995, 9.
- 12 Françoise Tallano-des Garets, *La villa Primrose. Un siècle d'histoire sportive à Bordeaux (1897–1997)*, Bordeaux 1997, 24.
- 13 Martine Reneaud, Françoise Rollan, *Tennis. Pratiques et société. De la France à la Gironde*, Talence 1995, 210 et 38.
- 14 P. Champ, *La vie au grand air* 2, 15. 4. 1898.
- 15 Reneaud, Rollan (note 13), 55.
- 16 Waser, *Sociologie* (note 11), 20–22.
- 17 Reneaud, Rollan (note 13), 41.
- 18 Comtesse de Sesmaisons, «Pages courtes. Ce qui se dit à Paris», *La Nouvelle Revue* 113 (1898), 339–343.
- 19 Battle-Door, «Le cercle de tennis de l'île de Puteaux», *Les sports modernes*, 1905.
- 20 Tallano-des Garets, Primrose (note 12).
- 21 Cf. Anne-Marie Waser, «Le marché des partenaires. Etude de trois clubs de tennis», *Actes de la recherche en sciences sociales* 80 (1989), 2–21; Waser, *Sociologie* (note 11).
- 22 J.-R. Lacoste, *Tennis*, Paris, 1928, 30.
- 23 Suzanne Lenglen, *La vie au grand air*, mai 1921, cité par Tallano-des Garets, Primrose (note 12), 43.
- 24 Sur le processus d'unification, de codification et de reconnaissance du tennis sportif en France, cf. Anne-Marie Waser, *Le marché du tennis. La construction sociale des échanges sportifs*, Paris 1991 (Thèse pour le doctorat de sociologie EHESS), 254–292.

ZUSAMMENFASSUNG

MONDÄNE GESELLIGKEIT. DIE ANFÄNGE DES FAHRRADS UND DES TENNIS IN FRANKREICH

In den 1880er und 1890er Jahren, während denen sich die III. Republik in einer Konsolidierungsphase befand, stiessen sportliche Tätigkeiten in Paris auf reges Interesse: Sie übten eine grosse Anziehungskraft auf die bessere Gesellschaft – die *haute société* – aus, insbesondere auf die Aristokraten. Letztere sahen sich enttäuscht in ihrer Hoffnung und ihren Illusionen bezüglich einer Rückeroberung der politischen Macht. Sie suchten neue Tätigkeitsfelder und interessierten sich für die neuen Sportarten wie Radfahren, Tennis, Polo und Golf, sowie etwas später für das Automobil, zu dessen Lancierung, Organisation und Propagierung sie beitrugen. Je mehr diese Tätigkeiten als mondän galten, desto länger beschäftigten sich die Aristokraten damit. Die Aristokraten waren *oft* «des hommes et des femmes de sport», sie traten aber nur ausnahmsweise als professionelle SportlerInnen oder als Meister ihres Fachs in Erscheinung.

In diesem Beitrag werden zwei unterschiedliche Beispiele untersucht: Zuerst das Radfahren, das in der besseren Gesellschaft zu verschiedenen kurzlebigen Moden geführt hat; die Aristokraten gaben zwar zunächst der Verlockung nach,

sie wandten sich aber schnell wieder vom Fahrrad ab. Tatsächlich wurde das Radfahren ziemlich schnell zu einem professionalisierten Sport; dazu kommt, dass die Zahl der Radfahrer rasch anwuchs. Zweitens wird das Tennis untersucht, dem die Aristokraten länger ihre Treue hielten. Zunächst bedingt Tennis keine grösseren körperlichen Anstrengungen. Zudem gibt es Anlass zu zahlreichen Gelegenheiten, um die Geselligkeit zu pflegen, und zwar sowohl auf privatem Grundbesitz als auch im Club, wo die Spiele in Abendgesellschaften, Essen, Tanzanlässen oder Festen ihre Fortsetzung fanden. Im Gegensatz zum Radsport wurde das Tennis erst mit etwas Verzögerung auf nationaler Ebene organisiert, und auch die sportliche Seite des Spiels setzte sich nur allmählich durch.

(Übersetzung: Markus Lamprecht)